

Image not found or type unknown



Renseignement sur les droits auto ecole

Par **bidoubidou_old**, le **22/12/2007** à **12:56**

je suis inscrite en auto ecole depuis 2004 je suis tomber enceinte a 2 reprise les grossesse se passait mal interdiction de bouger ensuite j'ai repris mon travail mais mon patron na pas voulu m'arrangee au niveau des horaires maintenant que je veux retourne a l'auto ecole on me dit qu'il faut que je repaye la totalite en sachant que j'ai passer mon code une fois et que je l'es rater.ce mois-ci on me dit de repaye la totalite apres changement de proprietaire alors que au mois d'aout on ma dit de repayer seulement la re-inscription de 120euros on t'il tord ou pas